

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL 38

UN SYNDICAT DE COMBAT, ANTICAPITALISTE ET AUTOGESTIONNAIRE

- COURRIEL - UL38@CNT-F.ORG - SITE INTERNET - CNT-F.ORG/UL38

- COURRIER - UNION LOCALE DES SYNDICATS DE L'ISÈRE BP 385, 380 15 GRENOBLE CEDEX 1

- PERMANENCES - AU 102 (102 RUE D'ALEMBERT GRENOBLE) TOUS LES MERCREDIS DE 18H À 19H



Briançon : prison ferme pour délit de solidarité.

Les syndicats de la CNT de l'Isère s'insurgent contre la décision du tribunal de Gap qui a choisi de condamner 7 personnes solidaires des migrant-e-s à des peines de prison.

Rendu ce jeudi 13 décembre, le verdict est révoltant : Benoît, Théo, Bastien, Lisa et Eleonora ont été condamnés à 6 mois d'emprisonnement avec sursis simple. Juan a été condamné à 12 mois d'emprisonnement dont 8 avec sursis simple et 4 fermes et Mathieu à 12 mois d'emprisonnement dont 4 fermes et 8 avec sursis avec mise à l'épreuve.

Par cette décision, le tribunal consacre :

. La répression pour les militant-e-s antifascistes et les personnes qui secourent les migrant-e-s en danger de mort dans les Alpes.

.L'indifférence complice quand aux agissement du groupe ouvertement fasciste « Génération Identitaire » qui se permet, au même endroit et au même moment, de s'organiser en milice pour « chasser » des exilé-e-s en détresse sans susciter aucune réaction des autorités.

S'il fallait une illustration d'une justice de classe qui réprime la solidarité et tolère la promotion et l'organisation de ratonnades, nous l'avons. Quand à « l'indépendance » politique de cette même « justice », il serait plus raisonnable de croire au père Noël.

Nous saluons l'attitude courageuse et exemplaire des personnes qui s'opposent concrètement aux agissements des groupes fascistes où qu'ils se trouvent.

Nous saluons les actes de solidarités envers l'ensemble des personnes en situation de détresse comme le sont les migrant-e-s livré-e-s aux conditions extrêmes de la traversée des Alpes à plus de 1 500 m d'altitude sans vivre ni équipement.

L'état et son appareil judiciaire traque et enferme les exilé-e-s, tolère les manifestations fascistes, ferme les yeux sur les exactions policières et réprime les 7 de Briançon.

La CNT 38 s'efforcera de soutenir toutes les personnes militants pour la justice sociale et la solidarité. Ses syndicats participeront au combat contre toutes les formes de replis identitaires et de violences contre les personnes en détresse même quand ces violences sont perpétrées par l'État et se drapent dans une légalité qui ne les rend pas plus légitimes.

**Les travailleuses n'ont pas de pays, les travailleurs n'ont pas de patrie !
Solidarité internationale !**